



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 26 novembre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par :
gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr

**Monsieur le Maire
Mairie de Florange
134 Grand Rue
57190 Florange**

Tel : 03 87 34 83 50

OBJET : Dossier de déclaration concernant la gestion des eaux pluviales ZAC des Vieilles Vignes à Florange

RÉF. : DDM\Dossiers instruits_en cours\Travaux sur cours d'eau\Florange\2020 ZAC des Vieilles Vignes

P.J. : 4

Monsieur le Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 09 octobre 2020, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant le projet de gestion des eaux pluviales sur la ZAC des Vieilles Vignes à Florange.

Ce dossier a été déposé par : Communauté d'agglomération du Val de Fensch

Après examen, je vous informe que le dossier transmis **est recevable**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire de la note complémentaire au dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 09 octobre 2020 et du **courrier envoyé au pétitionnaire valant avis de recevabilité** en date du 26 novembre 2020.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'un mois minimum. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline DELLINGER